

MaxiFlex®

PRECISION HANDLING™

LISTE TYPE ET VALEURS DE PERFORMANCE

Type	Taille	Normes harmonisées / Niveau
MaxiFlex® Elite™ 34-244, 34-245 34-274, 34-275	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4121A
MaxiFlex® Active™ 34-814, 34-824	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4131A
MaxiFlex® Comfort™ 34-924, 925, 926	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4121A EN 407:2020 - X1XXXX
MaxiFlex® Ultimate™ 34-874, 874FY, 875, 876, 878, 834 42-874, 874FY, 875, 876, 878	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4131A
MaxiFlex® Endurance™ 34-844, 845, 846, 847, 848 42-844, 845, 846, 847, 848	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4131A
MaxiFlex® Cut™ 34-8443, 8453, 34-8743, 8743FY, 8753	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4331B*
MaxiFlex® Cut™ 34-6443, 6453, 6743, 6753	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4X32B*
MaxiFlex® Cut™ 34-1743	5-12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4331D* EN 407:2020 - X1XXXX

UTILISATION (PROTECTION MÉCANIQUE)

Gant de travail technique pour la PRECISION HANDLING™ en milieu secs.

MaxiFlex® Comfort™ / MaxiFlex® Cut™ 34-1743 - Résistance à la chaleur de contact +100°C (15 sec).

Les niveaux de performance concernent la zone de la paume du gant.

ATTENTION

Ne protégez pas contre les liquides ni les produits chimiques. Ne pas utiliser ces gants pour vous protéger de bords ou de lames dentés ou d'une flamme nue. Les gants ne doivent pas être portés s'il existe un risque d'enchevêtrement dans des pièces mécaniques en mouvement.





Si vous avez besoin de gants pour des applications exposées à la chaleur, vérifiez que ces gants sont conformes à la norme EN 407 et qu'ils ont été testés conformément à vos exigences.

Enfiler les gants: Lavez et séchez complètement vos mains avant d'enfiler les gants. Avant toute utilisation, examinez les gants pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Évitez de porter des gants endommagés, usés ou souillés (également à l'intérieur) de toute substance qui pourrait irriter ou infecter la peau et pourrait causer des dermatites. En présence d'une dermatite, il est impératif de consulter un médecin ou un dermatologue. Assurez-vous qu'ils sont bien ajustés. **Retirer les gants:** Lorsque vous retirez les gants, placez le bout de vos doigts dans la paume de l'autre gant. Retirez presque entièrement le gant. Faites la même chose pour l'autre main. Lorsque les deux gants sont quasiment enlevés, remuez les deux mains pour finaliser l'opération.

Après usage nettoyez les gants avec un tissu sec pour enlever tous les contaminants. S'ils doivent être réutilisés, s'assurer que la doublure interne puisse sécher avec facilité. Ces gants peuvent être lavés conformément aux instructions d'entretien figurant dans cette brochure.

Pour de plus amples informations sur le choix, l'utilisation et les performances des gants, veuillez contacter ATG® (info@atg-glovesolutions.com) ou le fournisseur des gants.

EXPLICATION DES PICTOGRAMMES:

	EN ISO 21420:2020 Exigences générales (classe de risque, taille, marquage, étiquetage, etc.) Informations fournies par le fabricant dans la notice destinée à l'utilisateur.
 A B C D E F	EN 388:2016+A1:2018 Risques mécaniques A : Résistance à l'abrasion - nombre de cycles (Niveau 0-4) B : Résistance à la coupure par lame - Test de coupe - Indice (Niveau 0-5) C : Résistance à la déchirure - N (Niveau 0-4) D : Résistance à la perforation - N (Niveau 0-4) E : Résistance à la coupure TDM selon ISO 13997 - N (Niveau A-F)* F : Protection contre les chocs selon la norme EN 13594:2015 - O/N(P=OU)
 A B C D E F	EN 407:2020 (MaxiFlex® Comfort™, MaxiFlex® Cut™ 34-1743) Risques thermiques (Chaleur/Feu) A : Résistance à l'inflammabilité (0-4) B : Résistance à la chaleur de contact (0-4) C : Résistance à la chaleur de convection (0-4) D : Résistance à la chaleur de rayonnement (0-4) E : Petites projections de métal fondu (0-4) F : Grandes quantités de métal fondu (0-4)
	Contact alimentaire (MaxiFlex® Ultimate™ 34-87X, MaxiFlex® Comfort™) Ce symbole indique que les gants sont adaptés au contact alimentaire direct ou indirect. Veuillez consulter www.atg-glovesolutions.com pour déterminer si les gants sont adaptés au contact alimentaire.

Des valeurs plus élevées indiquent une meilleure protection/résistance. Si l'indice de performance est un "X", soit le test n'est pas d'application, soit il n'a pas été réalisé. Il ne faut pas confondre la résistance à la perforation avec le transperçement causé par des pointes fines ou des aiguilles.

* les résultats du test de coupe sont seulement indicatifs alors que le test de résistance à la coupure TDM (ISO 13997) est le résultat de performance de référence.

CONSTITUANTS / ALLERGIES

Certains gants sont susceptibles de contenir des constituants connus pour causer des allergies chez les sujets sensibles qui peuvent développer une irritation et/ou une allergie de contact. En présence d'une réaction allergique, il est impératif de consulter un médecin dans les plus brefs délais.

SI VOUS SOUHAITEZ D'AVANTAGE D'INFORMATIONS SUR LES SUBSTANCES ALLERGIQUES POTENTIELLES PRÉSENTES DANS NOS GANTS, VEUILLEZ CONTACTER ATG® OU VOTRE REVENDEUR LOCAL.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Stockage/Nettoyage:

Conserver les gants dans leur emballage original dans un endroit frais et sec.

Les protéger de la lumière directe du soleil, de la chaleur, de la flamme nue et de l'ozone. Les gants peuvent être lavés en lave-linge à 40°C (MaxiFlex® Ultimate™, Endurance™ et Elite™ - 60°C), avec un détergent standard (3 lavages). Séchage naturel. Les gants peuvent être utilisés jusqu'à la date d'expiration mentionnée sur le gant. La durée de vie du gant utilisé dépend du port et de l'abrasion.

Élimination/Déchets:

Les gants usagés risquent d'être contaminés par des agents infectieux ou d'autres matières dangereuses. Les éliminer en respectant la réglementation locale (l'autorité municipale) en vigueur en la matière. Pas de décharge ou d'incinération sans contrôle.

GARANTIE / LIMITE DES DOMMAGES

ATG® garantit que ce produit est conforme aux spécifications standard d'ATG® à la date de livraison aux distributeurs agréés. Sauf dans la mesure où cela est interdit par la loi, cette garantie remplace toute autre garantie, y compris toute garantie de convenance à un usage particulier et la responsabilité d'ATG® se limite au prix d'achat du produit en question. Les acheteurs et les utilisateurs de ce produit sont réputés avoir accepté les modalités de cette limite de garantie, dont les termes ne peuvent pas être modifiés par quelque accord verbal ou écrit que ce soit.

